

Ouvrez le bon oeil !

Non, le titre de cet édito ne doit rien au hasard. Il reprend le nom du petit journal de la section SUD de Bonneuil-sur-Marne sorti au mois de janvier et dont le 2ème numéro va paraître sous peu. En effet, le site a ouvert ses portes le 18 janvier avec le personnel du Charolais et les personnels de Sénart l'ont rejoint le 22 février. Pour ces deux occasions, la direction locale avait mis les petits plats dans les grands. Il n'en sera pas toujours de même. On verra au fil du temps si les conditions de travail et d'emploi sont à la hauteur pour un centre qui n'a pas fini de monter en charge. Pour SUD, l'enjeu primordial est de réussir la fusion entre les agents de Charolais et de Sénart afin qu'ils ne fassent plus qu'un. C'est pour nous la garantie d'un combat commun, en cas de nécessité, dans les prochains mois.

Côté transport, les choses se sont accélérées depuis le début d'année. Il n'a pas fallu beaucoup de temps à la DRL pour s'intéresser aux petites économies qu'elle pouvait faire en rationalisant et en taillant dans les effectifs, cadres pour l'instant. A compter du 1er janvier 2017, ce ne seront plus quatre mais deux établissements qui vont gérer chacun cinq antennes. Par ailleurs, les regroupements de Vaux-le-Pénil et Sénart sur Savigny-le-Temple le 22 février dernier puis de Chanteraines et Argenteuil sur la PIC de Villeneuve-la-Garenne en juin vont également permettre des économies d'échelle !

Sur le pôle international, le personnel se pose beaucoup de questions. En effet, le départ programmé du trafic import de la PIAC vers les bureaux d'échange en commençant par l'Allemagne en septembre prochain, la location de deux alvéoles supplémentaires sur Cargo 5 et, dernièrement, le basculement de l'ex-PIC de Bobigny à la DRL au 1er juillet prochain inquiètent. Qui plus est, les choses ne sont pas dites clairement que ce soit par les directeurs de sites, le responsable du pôle ou encore le directeur de la DRL. Car enfin, la location, coup sur coup, de surfaces supplémentaires a bien une raison.

Concernant l'actualité sociale, c'est bien sûr, la loi travail, dite loi EL KHOMRI qui cristallise tous les mécontentements. Cette loi veut en finir avec le code du travail et la protection des salariés. Le coeur de l'attaque est l'inversion de la hiérarchie des normes : **des accords d'entreprise pourront revoir à la baisse tout ce que prévoit le code du travail**. Dès ce texte connu, la toile et les réseaux sociaux se sont enflammés. Une pétition a recueilli plus d'un million de signatures. Le 9 mars, un grand rassemblement a eu lieu devant le MEDEF (qui se félicite de ce projet de loi, c'est tout dire). Une grande mobilisation contre cette réforme du 19ème siècle aura également lieu le 31 mars. Avant ça, il y aura aussi beaucoup de mobilisations sectorielles : le 9 mars, grève à la RATP et à la SNCF, le 15 mars, grève dans la santé, le 22 mars, grève dans la Fonction Publique sur les salaires, le 24 mars, grève dans les douanes. Enfin, on ne peut pas terminer cet édito sans parler de la grève nationale à La Poste qui aura lieu le 23 mars.

Ce mois de mars ressemble de plus en plus à un printemps de la colère. Les salarié-es font depuis trop longtemps le dos rond, encaissent les coups, prennent sur eux en se disant peut-être qu'il y aura des jours meilleurs. Pour SUD, il n'y aura pas d'avancées sociales sans que nous ne soyons mobilisé-es. Et c'est maintenant que ça se passe ! Alors, ouvrez l'oeil et le bon !



u
 d
 r
 l
 o
 n
 s
 a
 i
 m
 e
 s

Roissy PIAC : Non au départ du trafic

Les négociations ont commencé pour le transfert du trafic import Allemagne vers la PIC Lorraine en septembre 2016. Pour mémoire, tous les trafics Import étaient initialement traités sur le HUB. Ensuite, la direction a transféré l'ensemble de ces trafics sur la PIAC pour désengorger le HUB. Et aujourd'hui, on nous dit qu'ils ont vocation à partir sur les bureaux d'échange frontaliers en province. On commence par l'Allemagne, puis ce sera le tour de l'Angleterre sur la PIC de Lille-Lesquin, puis la Suisse et l'Italie sur la PIC de Lyon et ainsi de suite... Bref ! La direction veut dépecer la PIAC ! Pour SUD, il n'est pas question de cautionner, à travers un accord, le départ des trafics du site. Car une fois ces trafics partis, c'est l'avenir même de la PIAC qui est en jeu. C'est pour cela que nous avons choisi de ne pas faire de surenchère sur les indemnités financières proposées qui sont, à ce jour, une indemnité de 2500€ pour suivre le trafic sur la PIC Lorraine, voire plus si vous déménagez. Les syndicats qui signeront cet accord auront une grande responsabilité sur l'avenir à plus ou moins court terme de l'établissement.



Roissy HUB : Où sont les syndicats ?

Le mercredi 20 janvier, M. DORGE, nouveau directeur du courrier, M. DEMOGE, nouveau directeur de la branche service/courrier/colis, tous les deux accompagnés de M. MARTIN, directeur de la DRL sont venus sur le site de Roissy HUB. A cette occasion, toutes les organisations syndicales étaient d'accord pour une demande d'audience afin de faire remonter les problèmes et les inquiétudes des agents de Roissy. M. DORGE a demandé qu'il n'y ait qu'une seule personne par syndicat. Soit ! Quelle ne fut pas notre surprise de constater que ce mercredi matin à 8h45, seul le représentant de SUD était présent ! Les autres syndicats avaient sans doute mieux à faire ou peut-être ont-ils eu du mal à sortir du lit si tôt le matin ? Le personnel appréciera ! Il n'est pas si courant d'avoir en face de soi les décideurs de La Poste et de pouvoir leur dire ce qu'on pense. Et SUD ne s'en est pas privé !



Le 2 mars, c'est Sylvie FRANCOIS, DRH du groupe La Poste qui était sur le site. Elle proposait de recevoir les syndicats locaux pendant..... 20 minutes. SUD a fait savoir, par l'intermédiaire de la direction locale que 20 mn c'était un petit peu court pour aborder les problèmes. En premier lieu, elle remercie les syndicats d'être tous les jours sur le terrain, ensuite elle justifie les restructurations par le fait que La Poste doit changer et s'adapter. Sur la question du rapport de la cour des comptes qui pointe le travail des facteurs, elle répond que la celle-ci a écrit une bêtise et qu'il n'est pas question de remettre en cause la « vente des quartiers » ni le ticket restaurant. Elle évoque aussi la mauvaise gestion des prestations sociales à travers le COGAS et la DNAS qu'elle vient de récupérer. Bref ! Un discours dans le droit fil de ce que l'on peut entendre à longueur d'audience et sans grande nouveauté !

CNAP de Brie : Habillement, le retour...

C'est désormais officiel, l'habillement rejoint le CNAP. Si nous nous félicitons de cette nouvelle activité sur le site, nous nous interrogeons sur la façon dont tout cela va s'organiser. Un test grandeur nature sera effectué entre juin et août 2016 pour les départements 77, 01 et 69. Quatre mille commandes devraient être traitées sur cette période. La réinternalisation complète se fera en 2017. Alors qu'il aurait été plus simple (et plus logique) d'étaler la campagne « habillement » sur toute l'année, La Poste en a décidé autrement. La campagne 2017 sera comme cette année : commande jusqu'au 13 mars, préparation et livraison entre juin et septembre. Cela pose évidemment un gros problème de logistique et notamment de stockage sur le centre. Ensuite, il paraît compliqué pour la direction de mécaniser cette activité puisque le conditionnement final sera en sachet plastique (comme actuellement) et non en carton. Se pose donc la question de l'endroit où sera traité ce chantier ?

Une fois encore, nous nous réjouissons du retour de l'habillement sur Brie mais cela ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail des agents du centre !

Intéressement : la loi MACRON va s'appliquer !

L'intéressement sera versé le 14 avril prochain (406€ bruts). La Poste va adresser à chaque postier-ère un courrier signalant ce versement. Suite à ce courrier, il faut, si vous souhaitez le versement sur votre compte en banque, le signifier expressément avant le 31 mars, sinon il ira directement sur le Plan d'Épargne Groupe (PEG). C'est la conséquence de la loi MACRON du 6 août 2015. Si vous oubliez de le faire, vous avez 3 mois après le versement sur le PEG pour vous « rétracter » et demander à La Poste de rebasculer la somme sur votre compte en banque. Ce recours n'est valable que pour 2016. Pour les prochaines années, il n'y aura pas de rattrapage !

Ouverture de Bonneuil : C'est fait !

L'ouverture du site s'est faite avec les personnels de Charolais le 18 janvier dernier et avec les personnels de Sénart le 22 février. Et pour le coup, la direction locale avait mis les petits plats dans les grands. Accueil des personnels en grande pompe, distribution des badges, attribution des vestiaires (que SUD a fait changer car prévus trop petits), donation des badges cantine et mise en condition sur le site. Pour l'instant, il n'y a pas eu de gros bugs ! Il semble que la direction fasse tout pour qu'il n'y ait pas d'incidents. Certaines revendications apparues dès l'ouverture ont même abouti assez rapidement, c'est le cas des départs anticipés pour pouvoir prendre la navette ou encore l'ouverture de la salle de restauration en nuit. Mais d'autres revendications apparaissent : la compensation des jours fériés qui tombent un dimanche, la pause en commun pour tous les services de nuit, par exemple. Mais, comme nous l'avions dénoncé depuis le début de ce dossier, le centre est beaucoup, beaucoup trop petit et pose des problèmes, notamment pour le déchargement. En effet, les zones de chargement/déchargement sont mal délimitées et les chauffeurs font souvent 2 ou 3 fois le tour du centre pour stationner sur leur zone. Il y a donc beaucoup d'ajustements à faire.

Avenant sur les horaires :

Opposition de SUD

Rappelez-vous, on en parlait dans le dernier « *Sudorifère* ». La direction a finalement mis en place, par avenant et à l'arrache, une brigade qui travaille toutes les nuits de lundi-mardi et vendredi-samedi de 20H23 à 3H30. Bonjour la vie familiale et/ou sociale ! SUD s'est opposé seul à cet accord, signé par FO et CFDT. Il faut noter que si la CGT s'était également opposée, ce qu'elle a refusée de faire, on pouvait faire tomber l'accord.

Une occasion manquée !

Camions jaunes : Un an après, on fait le ménage !

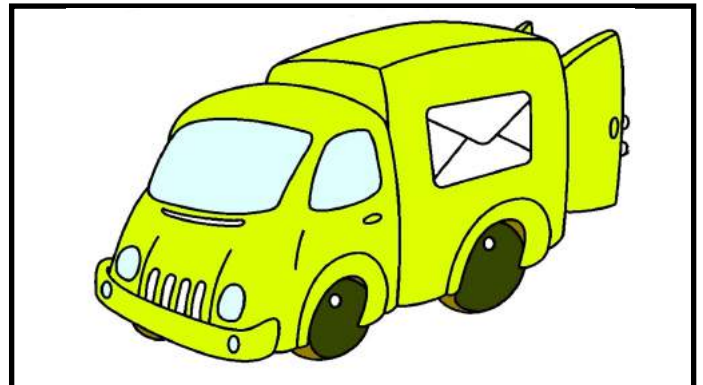
A peine plus d'un an après l'intégration de l'ex-DOTT (novembre 2014), la DRL sort de son chapeau un projet de réorganisation du transport en Ile-de-France ! En effet, lors d'une CDSP le 12 janvier 2016, Pierre Fuentès, responsable du pôle logistique/transport, a annoncé le passage de 4 établissements à 2. Au final, ces 2 établissements regrouperont chacun 5 antennes transport (AT).

■ Plaque OUEST : Eragny AT, Gonesse AT, Bobigny AT, Bois d'Arcy AT et Villeneuve-la-Garenne AT qui sera tête de pont (soit 250 personnes)

■ Plaque EST : Rungis AT, Lognes AT, Savigny-le-Temple AT, St-Michel-sur-Orge AT, Ivry AT qui sera tête de pont (soit 280 personnes)

Chaque plaque est composée d'un directeur, d'un Responsable Organisation Qualité, d'un RRH et d'un responsable gestion. Cette nouvelle organisation supprime donc 11 postes de cadres, dont 3 chefs d'établissements. Les deux chefs de projet sont Brahim GUE-TARNI pour l'Ouest (ex n°2 du site de Roissy HUB et qui arrive dans les « valises » de M. FUENTES) et Edgar N'GUYEN pour l'Est. Ils ont été nommés le 29 février 2016 et ont donc 10 mois devant eux pour « choisir » leur équipe et préparer la nouvelle organisation. Ce changement interviendra le 1er janvier 2017. Ils devraient être les futurs directeurs de plaques.

L'autre annonce de cette CDSP était la suppression des nuits à l'AT Bobigny en octobre 2016, soit 9 conducteurs et un cadre. Des propositions de postes de conducteurs en nuit seront faites (4 à Ivry, 2 à Gonesse, 2 à Savigny et 1 à Villeneuve-la-Garenne) ainsi que des postes en jour sur les antennes de proximité (sauf sur Bobigny !). Cela en dit long sur l'avenir de cette agence.



D'autre part, le fait que La Poste dispose depuis le 1er janvier 2016 d'une labellisation transport national lui permet de transporter autre chose que du courrier, d'où la recherche de nouvelles activités. Par ailleurs, il n'est pas exclu, dans les prochaines années, qu'une direction nationale unique du transport voie le jour. A suivre...

AT Savigny-le-Temple : c'est parti !

Le 22 février dernier, avait lieu l'ouverture officielle de l'AT Savigny-le-Temple. Cette antenne est le fruit du regroupement des antennes (garages) de Sénart et Vaux-le-Pénil. Les 17 conducteurs de Sénart ainsi que les 31 de Vaux le Pénil (dont 10 de nuit) vont donc se retrouver sur ce nouveau site. Plus de 60% des agents vont avoir un allongement du temps de trajet (!). Un CT de validation a eu lieu le 8 décembre : FO a voté pour, SUD, CGT et CFDT se sont abstenus.

La DRL recycle l'ex-PIC de Bobigny

Nous avons appris l'acquisition par la DRL de l'ex-PIC de Bobigny. Celle-ci sera effective le 1er juillet 2016. Les 80 personnes qui travaillent encore sur ce site iront se faire voir ailleurs. En effet, la DSCC du 93 n'avait même pas pris la peine d'informer le personnel encore en place que le bail se terminait au 30 juin 2016. C'est dire la considération qu'ont nos dirigeants du petit personnel ! Il faut rappeler que la PIC de Bobigny (fermée en 2014) a été transformée en PCC (plate-forme client/courrier qui n'existe nulle part ailleurs) et tournait avec les REFLEX, anciennement traités à Roissy PIAC, et une partie collecte entreprise. Suite à un courrier de SUD à la DSCC 93, les personnels, hors collecte, ont obtenu un sursis jusqu'en novembre 2016, car celle-ci n'avait pas respecté les 24 mois entre deux réorganisations !



La DRL a été un peu plus transparente puisque ce projet nous a été présenté lors d'une CDSP le 15 février dernier. La DRL souhaite se servir de ce site pour y faire du stockage de machines, CP 660 ou autres matériels mais également pour de l'entraide avec les 4 TPF et 2 TOP qui s'y trouvent. En effet, on nous a expliqué que toutes les TOP du territoire allaient être remises à niveau (retrofit) à court terme et qu'il faudrait un centre de régulation et d'entraide pour mener à bien ce projet. On nous dit aussi que

l'ensemble du parc machine de la PIC de Gonesse doit être changé et que Bobigny pourrait servir de centre d'appoint à cette occasion. Mais pour la DRL, il n'est pas question de garder une partie des effectifs existants sur le site malgré les demandes de SUD. Et encore moins les activités ! Nous avons insisté sur le fait qu'il y avait aussi des personnels de l'ex-Charolais qui avaient été reclassés sur Bobigny et à qui l'on dit aujourd'hui d'aller se chercher un poste ailleurs. Nous reviendrons à la charge sur ce point lors des prochaines rencontres. Affaire à suivre...

Déménagement Fontenay : la DRL met un veto sur l'accord en cours !

Les personnels de Fontenay, qu'ils soient de SINCRO ou d'autres services, vont devoir déménager pour la 2ème fois en un an et demi. En effet, la cinquantaine de personnes basées transitoirement à Fontenay, depuis la fermeture de Champs sur Marne, vont aller soit sur le site de Bonneuil-sur-Marne (38 personnes), soit sur le site de Bercy (11 personnes). Le site de Bonneuil n'étant pas très accessible, c'est le moins qu'on puisse dire, la direction est obligée de modifier les horaires de SINCRO, service qui travaille 24h/24h. Un accord est donc en cours pour ces personnels. Lors d'une réunion avec l'ensemble des syndicats le 10 février dernier, nous avons dit que cet accord devait non seulement régler le problème des horaires de SINCRO mais aussi celui du 2ème déménagement de l'ensemble des personnels de Fontenay. L'accord signé à la fermeture de Champs par FO et CFTD et sur lequel SUD a mis son droit d'opposition prévoit une prime de 400€ pour le préjudice de ce double déménagement. Le hic, en

dehors de cette obole, c'est que certaines personnes n'ont jamais mis les pieds à Champs sur Marne et ne sont donc couverts par aucun accord. Il est donc nécessaire de repartir de zéro et d'avoir un accord digne de ce nom et qui englobe l'ensemble du personnel de Fontenay. Il semble qu'en haut lieu, on ne soit pas sur la même ligne puisque la direction locale nous a fait savoir le 10 février qu'elle n'avait pas de mandat pour négocier sur cette question.



Nous avons donc exigé qu'une personne de la DRL, dûment mandatée, se déplace lors de la prochaine réunion de négociations. Affaire à suivre...

Le site SUD-TMT : une mine d'infos



Depuis le début de l'année, le syndicat SUD-TMT a complètement revu son site internet. Celui-ci est plus clair, plus accessible et il est beaucoup plus agréable de naviguer à l'intérieur. Que l'on soit à Roissy PIAC ou à Brie, à Roissy HUB ou Bonneuil-sur-Marne, à Fontenay ou dans les garages, on peut accéder à toutes les informations qui nous concernent. Il est possible également de trouver des renseignements sur les congés, les temps partiels, la maladie et plus encore. Des liens existent aussi avec le site de la fédération SUD ou bien de l'union syndicale interprofessionnelle SOLIDAIRES. Sont mis en ligne également, les débats qui traversent notre société comme actuellement la pétition contre la loi travail que l'on peut signer en deux ou trois clics. Comme notre syndicat est plus large que la seule DRL, on trouve aussi des infos sur le colis ou Chronopost en Ile-de-France. Bref ! Plutôt que faire un long discours, on vous propose d'utiliser la barre d'adresse : www.sudtmt.org et d'aller jeter un coup d'œil.